



VICE-CONSULADO DE PORTUGAL EM TOULOUSE

2020 GAB
N/ref : 20.02

ATTESTATION DE DISPOSITIONS DÉROGATOIRES

Le Vice-Consulat du Portugal à Toulouse informe que dans le contexte sanitaire actuel, la durée de validité des cartes d'identité portugaises (« Cartão de Cidadão »), périmées depuis le 24 février 2020 est exceptionnellement prolongée jusqu'au 31 mars 2021.

Para ailleurs dès que le Titulaire fait preuve d'un rendez-vous pour renouvellement du (« Cartão de Cidadão »), la validité est prolongée au-delà du 31 mars 2021

En FOI DE QUOI et pour servir où besoin sera, cette attestation de dispositions dérogatoires est mise en ligne sur le site de ce Vice-Consulat, et est téléchargeable par toute personne concernée.

Toulouse, 19 octobre 2020.

Le Vice-Consul

Miguel da Costa